

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Donald Brideau, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, que :

En vertu de l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception est déposé au bureau municipal et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 16 février 2021.

Que suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau; que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenues de les payer dans les trente (30) jours suivant la mise à la poste de la demande de paiement.

Les versements seront dus aux dates fixées comme suit :

- 1^{er} versement : 18 mars 2021
- 2^e versement : 19 mai 2021
- 3^e versement : 4 août 2021
- 4^e versement : 7 octobre 2021

EN FOI DE QUOI, j'ai donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 15^e jour du mois de Février de l'année deux-mille-vingt-un (2021).



Donald Brideau
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Donald Brideau, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'Avis Public en annexe, en affichant une copie certifiée dudit Avis aux endroits désignés par le conseil de cette municipalité, le 15^e jour du mois de février 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne le certificat en ce 15^e jour du mois de février de l'année deux-mille-vingt-un (2021).



Secrétaire-trésorier

Réf : Avis du dépôt du rôle de perception 2021.